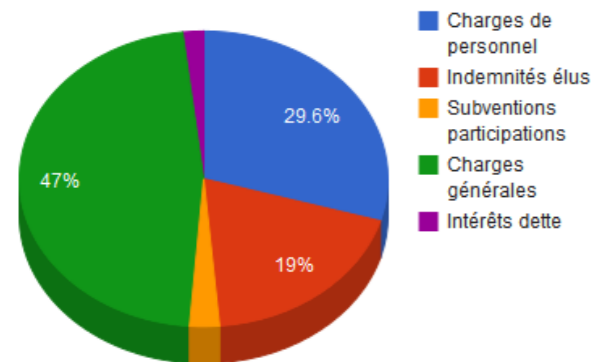




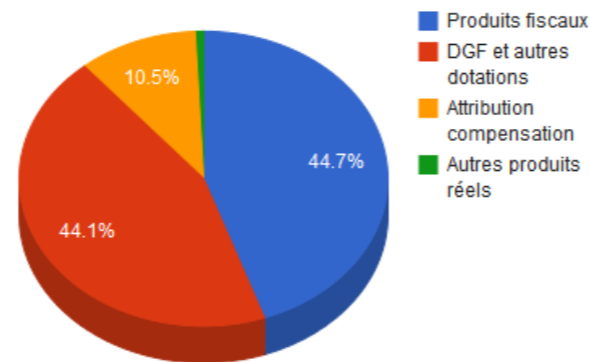
Budgets 2012 et 2013 :

Les investissements importants réalisés ces quatre dernières années (effacement des réseaux, travaux dans la mairie et la salle communale), ont fait fondre le fonds de roulement de la commune. En effet, malgré des subventions substantielles et le recours à l'emprunt, un autofinancement important est resté à charge de la commune. À cela s'ajoute – pour la première fois depuis de nombreuses années – une baisse des dotations de l'état, et une baisse de l'attribution de compensation de la communauté de communes des 4B, suite au transfert de la compétence scolaire. L'année 2013 sera donc une année de pause, destinée à amorcer la reconstitution de notre capacité de financement, en prévision du prochain gros chantier qui nous attend : celui de l'église.

Dépenses de fonctionnement 2013 : 63 867 €



Recettes de fonctionnement 2013 : 63 867 €



Les opérations d'investissements en 2012 / 2013 s'établissent comme suit :

Opérations d'investissement	Coût	Remarques
Efficacité énergétique des bâtiments communaux. Phase 2 : salle communale.	25 430 €	Financé à 25% par la région, à 20% par l'état et à 15% par le département.
Restauration ancien état civil	1 090 €	Fonds propres.
Voirie et chemins 2012.	11 386 €	Fonds propres.
Voirie et chemins 2013	8 114 €	Financement FDAC (1 730 €) et fonds propres.
Défibrillateur.	1 555 €	Subvention du CNP : 468 €.



Le lundi matin de 9H30 à 12H30

Le mercredi après-midi de 14H00 à 17H00

Permanence d'élus le samedi matin de 11H30 à 12H30 : en cas d'absence, n'hésitez pas à contacter le maire à son domicile :
05 45 98 36 06



De nombreuses documentations sont à votre disposition en mairie. Venez les consulter !



- **Mairie** : 05 45 98 28 55 (en dehors des horaires d'ouverture, merci de laisser un message, sur le répondeur)
- **Comité des fêtes** : 05 45 78 82 28 ou 05 45 98 27 78
- **École de Montboyer** : 05 45 98 18 03
- **École de Saint-Martial** : 05 45 60 34 97
- **Déchetterie de Brossac** : 05 45 98 59 26
- **EDF (dépannage)** : 08 10 33 30 16
- **Pompiers** : 18 ou 112 - Gendarmerie : 17
- **Secours médicaux (SAMU)** : 15 ou 112

@ : mairie@saint-laurent-des-combes.fr

🌐 : www.saint-laurent-des-combes.fr



Éditorial

Beaucoup de retard pour ce bulletin municipal... Il faut dire que 2012 a été une année un peu tourmentée.



Il ne s'agit pas de nous trouver des excuses, mais il nous est parfois difficile de trouver le temps nécessaire pour nous poser, et regarder, un peu en arrière, un peu en avant, pour vous raconter ce qui se passe dans notre commune.

Le repas des habitants, habituellement programmé fin janvier, mais repoussé cette année du fait des travaux réalisés dans la salle communale. Ce repas aura donc lieu le 2 juin 2013, après la randonnée qui se fera cette année le matin, à partir de 10 heures ce même jour.

Cela fait maintenant plusieurs années que nous réfléchissons à la restauration de notre église, dont l'état est de plus en plus inquiétant. Après avoir paré au plus pressé cette année en refaisant son plafond qui était devenu menaçant, nous allons devoir nous attaquer au ravalement de l'extérieur, qui lui aussi commence à poser des problèmes de sécurité.

Notre église n'étant ni classée ni inscrite aux monuments historiques, le taux des subventions auxquelles nous pourrions prétendre restera peu élevé. Nous allons donc étaler le chantier sur plusieurs années, de façon à ménager une marge de manoeuvre financière pour d'autres projets.

Toute l'équipe municipale espère vous retrouver, le 2 juin 2013,



Intercommunalité (encore)

L'intercommunalité évolue :

La réforme des collectivités territoriales, initiée en 2010, a apporté son lot de changements ; d'autres sont encore à venir. Rappelons que l'un de ses objectifs est de renforcer le rôle des structures intercommunales, avec le rattachement des dernières communes isolées, la rationalisation du périmètre des Établissements de Coopération Intercommunale (EPCI) existants et la suppression des syndicats intercommunaux devenus obsolètes. C'est dans ce cadre que la communauté de communes des 3B est devenue celle des 4B, suite à sa fusion avec la communauté de communes du Blanzacais.

À l'est du Sud-Charente, la fusion des communautés de communes d'Aubeterre, de Chalais et de Montmoreau devrait être effective au 1er janvier 2014, après bien des atermoiements... Quatre communes changent d'EPCI à cette occasion : Chadurie et Voulgézac, qui ont quitté la CdC de Blanzac pour rejoindre la CdC Charente-Boême-Charraud, ainsi que Châtignac et Saint-Laurent des Combes qui quitteront la CdC des 4B pour rejoindre la nouvelle CdC issue de la fusion d'Aubeterre, Chalais et Montmoreau.

Nous espérons gagner en cohérence et en efficacité à l'issue de ce processus, tout en préservant la proximité liée à l'échelon communal. La fin de cet épisode un peu long à notre goût est donc proche, mais les élections municipales étant programmées les 9 et 16 mars 2014, un nouveau retard n'est pas exclu, certains élus n'étant pas favorable à la mise en place d'un exécutif (président, vice-présidents, commissions), alors qu'il faudra recommencer moins de trois mois plus tard suite à l'élection des nouvelles équipes municipales...

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), qui s'est réunie le 13 mai 2013, a définitivement validé la fusion des CdC d'Aubeterre, Chalais et Montmoreau, ainsi que le rattachement de Châtignac et Saint-Laurent des Combes. La fusion et notre changement de CdC seront donc effectifs au 1er janvier 2014.

Avant les fusions

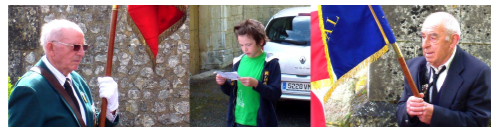


Après les fusions



Brèves

Cérémonies :



Les cérémonies de commémoration du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées, comme à l'habitude, avec la participation de nos voisins de Saint-Martial. Sincères remerciements à nos porte-drapeaux : Marcel Brard pour Saint-Martial et Pierrot Naud pour Saint-Laurent, toujours fidèles au poste !

Repas des habitants :

Le repas offert aux habitants, le 29 janvier 2012, a été également l'occasion pour le conseil municipal de présenter ses vœux à la population.



Du fait des travaux dans la salle communale, le prochain repas des habitants aura lieu le dimanche 2 juin 2013.

Collecte des déchets :

Sacs jaunes : le mardi semaine paire, sauf pour la Cocharderie le lundi semaine paire.

Sacs noirs : le lundi, toutes les semaines.

Il arrive que la collecte ne soit plus assurée dans les villages qui restent inhabités une grande partie de l'année. Pour qu'elle reprenne, il suffit d'appeler le numéro ci-dessous pour signaler sa présence.

Pour toute question :
www.calitom.com

N°Vert 0 800 500 429

Internet

Nouvelle connexion Internet à la mairie :



Les technologies évoluent, les usages également. Dans un souci de réduction des coûts inutiles, nous avons supprimé le télécopieur de la mairie et la ligne téléphonique associée. Nous pouvons toujours recevoir des télécopies, mais sans gaspillage de papier, puisqu'elles arrivent par courriels.

Par ailleurs, afin de bénéficier d'un meilleur débit, nous avons opté pour une connexion Internet par ondes radio (wifi) : de 2 Mbits par seconde, maximum autorisé par notre ancienne connexion ADSL, nous sommes ainsi passés à 4 Mbits par seconde. Pour ce faire, une antenne pointant sur l'antenne relais de la croix Surault a été installée sur le toit de la mairie.

Ce service a été mis en place par l'opérateur Alsatis avec l'aide financière du conseil général, pour couvrir les zones blanches (pas de connexion) et les zones grises (débit inférieur à 1 Mbit par seconde). Il est accessible à tout habitant ayant une antenne relais visible sans obstacle à moins de 5 km de chez lui.

Prochaine étape pour continuer à réduire les frais généraux de la mairie : la mise en service d'une téléphonie IP illimitée.



Neige

Épisode neigeux de février 2012 :



Comme toujours, ces épisodes qui restent rares engendrent de jolis paysages et de grosses perturbations de circulation. Les hivers se suivent et ne se ressemblent pas... Il y a encore des saisons ?

Travaux mairie

Travaux à la mairie :

Les travaux de la mairie ont commencé en 2010 avec l'isolation des combles. Après des opérations de démolition et de nettoyage de l'étage par l'employé municipal, ils se sont poursuivis en 2011 et 2012 avec l'isolation et le changement des huisseries du premier étage, ainsi que l'isolation du bureau du rez-de-chaussée. Deux pièces ont été aménagées à l'étage : une salle pour les archives et une salle de réunion. Celle-ci n'étant pas accessible aux handicapés, il est possible si nécessaire de faire les réunions dans la pièce principale du rez-de-chaussée. L'installation électrique a été complétée et améliorée, avec en particulier la mise en place d'un dispositif de régulation et de programmation pour le chauffage, ainsi que d'une ventilation mécanique contrôlée. Prochaine étape : l'amélioration de l'ameublement et des compléments d'isolation du vide sanitaire sous la pièce principale du rez-de-chaussée.



Lors du lancement des travaux, mi 2011, il est apparu que des fissures – probablement liées à la sécheresse, s'étaient développées sur la façade et sur le mur de derrière. Un tringlage a donc été réalisé pour empêcher l'évolution des fissures, et les linteaux de certaines fenêtres de l'étage ont été changés.

Pour ces travaux, nous avons été aidés par la Région Poitou-Charentes (20 %), par l'État (35 %) et par le Conseil Général (15 %). Le coût total des travaux est de 25 000 €, avec un autofinancement de 10 000 €

Ces travaux seront inaugurés à l'automne 2013.

Travaux salle communale

Travaux dans la salle communale :



Les travaux dans la salle communale ont commencé fin 2012 et sont achevés depuis fin mars 2013. Ils ont consisté à isoler les parties de la salle communale qui ne l'étaient pas : façades sud et est, plafond de la partie correspondant à l'ancienne école, plafond de l'entrée et des toilettes. Les ouvertures vétustes de la façade sud ont été remplacées par des modèles à double vitrage, et deux portes ont été remplacées par des modèles satisfaisant aux nouvelles normes thermiques. Tout comme à la mairie, l'installation électrique a été complétée et améliorée, avec l'installation d'un dispositif de régulation et de programmation pour le chauffage, ainsi que d'une ventilation mécanique contrôlée pour les toilettes.

Pour ces travaux, nous avons été aidés par la Région Poitou-Charentes (25 %), par l'État (25 %) et par le Conseil Général (15 %). Le coût total des travaux est de 25 000 €, avec un autofinancement de 12 000 €

Ces travaux seront inaugurés à l'automne 2013.





Écoles

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) :



À la rentrée 2012, une nouvelle fois, l'inspecteur de l'académie nous avait mis en garde : si une remontée substantielle des effectifs n'était pas constatée lors des prévisions de fin d'année, la suppression d'un poste devrait être envisagée. Le problème, c'est qu'une suppression de poste, dans notre RPI qui compte deux classes sur deux écoles, cela veut dire la fermeture d'une école, et comme les classes uniques ne sont plus dans l'air du temps, la fermeture dans la foulée de la deuxième... Dans un tel scénario, les enfants de Montboyer, de Saint-Martial et de Saint-Laurent devraient s'orienter vers Chalais ou vers Montmoreau. Cela signifierait un temps de transport plus long, donc plus de fatigue pour les enfants, et un coût supplémentaire pour les communes.

À l'initiative des enseignants, des parents et des élus, un article de presse, destiné à attirer d'éventuels parents intéressés par les particularités de fonctionnement de nos petites écoles, a paru dans la Charente Libre. Les témoignages sont le plus souvent favorables, montrant que certains enfants s'épanouissent mieux dans ce type de structure... à condition que les enseignants soient motivés pour ce type de fonctionnement, ce qui est tout à fait le cas à Montboyer et à Saint-Martial.

Difficile de dire si cet article a eu un impact, mais heureusement, les prévisions sont bonnes pour la rentrée de septembre 2013. Le spectre de la fermeture est donc une nouvelle fois repoussé. Nous espérons que ce sera durable.

L'association des écoles a organisé, le samedi 6 avril, un repas américain.



Routes

Travaux de voirie réalisés en 2012 :



- ✦ **La Cocharderie** : Réfection du débouché du chemin communal sur la route départementale D70, pour limiter le ravinement et les accumulations de terre et de graviers.
- ✦ **Point-à-temps les Roquilles, chez Péchaud, chez Gilet** : Réparations d'entretien.
- ✦ **Grave émulsion double enrobage route de la Glacière** : Test de cette technique pour renforcer les bordures de la chaussée.
- ✦ **Rechargement route de chez Gauton** : Après avoir essayé sans succès différentes solutions pour écarter les blaireaux du terrier qu'ils ont creusé sous cette route, nous nous sommes résignés à recharger de temps en temps l'ornièrre qui se forme au fil du temps...

Travaux de voirie prévus pour 2013 :

- ✦ **Réfection route de chez Péchaud** : Réfection de la route en bicouche (portion réparée en 2012).
- ✦ **Point-à-temps chez Pinard, chez Plante, chez le Doux, chez Gilet** : Réparations d'entretien.
- ✦ **Grave émulsion double enrobage route de la Glacière** : Cette technique testée en 2012 ayant donné de bons résultats elle sera cette année appliquée à l'ensemble de la route.

Enrobé à froid

Comme – presque – tous les ans, l'équipe municipale, accompagnée de quelques habitants volontaires que je remercie ici, s'est mise au travail pour boucher les trous qui se sont formés sur nos routes : les routes de chez le Doux, de chez Plante et de la Glacière ont ainsi bénéficié de nos bons soins fin 2012.



Nous vous rappelons qu'il est important de nous signaler toute dégradation constatée sur les routes le plus tôt possible, une intervention précoce permettant souvent de limiter l'extension des dégâts !



État civil

Naissances :

Naissance de **François Martinaud** le 18 juillet 2011.

Naissance de **Mathieu Chagnaud** le 30 avril 2013

Félicitations aux heureux parents !



Mariages :

Mariage de **Evelyne Jacquot et Dominique Normand** le 21 juillet 2012.

Félicitations aux mariés !

Mariage de **Régina Réga et Éric Durand** le 2 mars 2013.

Félicitations aux mariés et bienvenue à ces nouveaux habitants !



Décès :

Décès de **Jean-Claude Damour** le 11 mai 2012 à l'âge de 75 ans.

Décès de **Amandine Girard** le 8 février 2013 à l'âge de 92 ans.

Décès de **René Bourdier (maire de 1953 à 1971)** le 13 janvier 2013 à l'âge de 100 ans

Décès de **Françoise Bourdier** le 27 avril 2013 à l'âge de 56 ans

Toute l'équipe municipale présente aux familles ses plus sincères condoléances.



Recensement

Recensement 2013 :

La mise à jour du recensement s'est déroulée du 17 janvier au 16 février 2013. Comme la fois précédente, en 2008, c'est Françoise Bourdier qui a fait le tour des foyers. La population recensée est de 94 habitants, c'est-à-dire stable, mais il ne s'agit pas encore d'un chiffre officiel.

Le décès de Françoise le 30 avril 2013, a plongé la commune dans la stupeur et le chagrin. Elle nous laissera le souvenir d'une femme d'engagé et disponible, ne ménageant pas ses efforts au service de tous.





Démission de l'employé communal :

Notre employé communal – Rod Evans – qui était en poste depuis 2007, a décidé de démissionner pour se consacrer à plein temps à son entreprise. Nous saluons ici son travail et sa disponibilité en espérant qu'il continuera à s'impliquer dans la vie de la commune.

Rod a été remplacé depuis le 1er mars par Gérard Sakton, de Sainte-Souligne, également en poste à la mairie de Cressac Saint-Genis. Nous lui souhaitons la bienvenue et demandons à tous les habitants de Saint-Laurent de lui réserver le meilleur accueil et de lui faciliter la tâche autant qu'il est possible.

Gérard Sakton étant retraitable en 2015, nous allons rapidement nous mettre en quête d'un jeune qui serait intéressé par ce poste à cheval sur deux communes (21 heures au total), qu'il pourrait former pendant les mois précédant sa retraite.



Réfection du plafond de l'église :

Après avoir été fermée pour des raisons de sécurité, notre église a fait l'objet de consolidation d'urgence de son plafond, avant l'enterrement de M. Damour, en mai 2012, puis de travaux plus conséquents, en janvier 2013. Sa jolie charpente en carène de bateau inversée est maintenant visible.



Merci à tous les conseillers municipaux et aux habitants qui ont participé à cette réalisation !



Manifestations du comité des fêtes :



✦ **Jeux Intercommunaux 2011** : Saint-Laurent des Combes deuxième des jeux intercommunaux organisés à Guizengeard en 2011. La plupart des membres de l'équipe étant indisponibles en 2012, Saint-Laurent était absente des jeux intercommunaux 2012 qui se sont déroulés à Brossac.

✦ **Repas des habitants 29 janvier 2012** : la doyenne de Saint-Laurent des Combes, Charlotte Papillaud et le dernier-né de la commune, François Martinaud, étaient réunis pour la photo souvenir.

✦ **Choucroute 19 février 2012** : Toujours très appréciée, la choucroute de Solange Arnouil n'a pas déçu en 2012, pas plus que Music Orchestra qui a animé la soirée !

✦ **Randonnée 9 juin 2012** : On a beau connaître par cœur toutes les variantes de son parcours, on a beau l'avoir faite par tous les temps, du soleil radieux à la pluie battante, on ne s'en lasse pas !



Prochaine manifestation :

La randonnée aura lieu cette année le dimanche 2 juin 2013, à partir de 10H00. Un apéritif sera offert par le Comité des fêtes à l'arrivée.

Les participants à la randonnée sont cordialement invités à se joindre au repas des habitants qui suivra, à partir de 13H00 (prix : 20 € par adulte, 10 € par enfant de moins de dix ans)

N'hésitez pas à rejoindre le comité des fêtes pour apporter vos idées, vos contributions !

☉ **Vous la reconnaissez ?**



Portrait d'habitant d'employé communal, Gérard Sakton :



Ton nom n'est pas complètement inconnu dans la région, peux-tu nous en dire un peu plus ?

Mes parents sont arrivés à Sainte-Souligne, à Lérignac, il y a plus de cinquante ans. Je suis quant à moi revenu m'y installer en 2001 avec mon épouse, après être passé par Bordeaux, Ruffec et Chevanceaux.

C'est ton parcours professionnel qui t'a amené à bouger comme ça ?

Oui. Après trois ans d'école hôtelière, plusieurs années de saison dans des restaurants, des bars... nous avons pris, ma femme et moi, un établissement en gérance libre à Bordeaux pendant huit ans. Lorsque le propriétaire a souhaité vendre, ne trouvant pas de nouvelle affaire fiable, je me suis retrouvé par hasard dans une entreprise de placage-bois : les établissements Cabannes à Chevanceaux. Un travail au départ temporaire, qui a finalement duré vingt ans. En 2009, j'ai dû quitter cette entreprise victime de la crise par rupture conventionnelle. Depuis, je fais du jardinage et de l'accompagnement pour des particuliers grâce aux chèques emploi / services, et je travaille en tant qu'employé municipal de la commune de Cressac... et maintenant de Saint-Laurent des Combes.

Tu avais déjà le goût du jardinage et de l'entretien des espaces verts ?

J'ai toujours fait du jardinage pendant mon temps libre, c'est donc assez logiquement que je me suis orienté vers ce type de travail.

Serais-tu d'accord pour former ton successeur, lorsque tu approcheras de la retraite ?

Tout à fait ! Je suis susceptible de prendre ma retraite à partir de 2015 et je tiens à proposer une solution de remplacement à mes différents employeurs lorsque je devrai arrêter.

Toute l'équipe municipale te souhaite la bienvenue à Saint-Laurent des Combes !



Nouveaux tarifs de location de la salle communale :

Les travaux d'isolation et de modernisation du système de chauffage de la mairie et de la salle communale ont été réalisés avec l'aide de la région, dans le cadre d'un appel à projet intitulé « Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux des communes de moins de 10000 habitants ». Les subventions qui nous ont été accordées représentent 20 à 25 % du coût des travaux, mais elles sont subordonnées à l'atteinte d'un objectif de 40 % d'économies d'énergie. Nous avons mis en place, avec l'aide du technicien énergie du CAUE, un outil permettant de mesurer les économies réalisées.

Ces économies sont liées aux travaux d'isolation, bien sûr, mais aussi à la mise en place de dispositifs de régulation et de programmation. La secrétaire de mairie, l'employé communal et les conseillers municipaux ont reçu une formation à l'utilisation de ces dispositifs. La mise en place de tarifs de location de la salle communale incluant la consommation d'énergie fait partie de ce dispositif pédagogique. L'objectif est d'inciter les usagers de la salle à éviter de gaspiller l'énergie : éviter de chauffer au delà de ce qui est nécessaire, éteindre les lumières et les dispositifs électriques lorsqu'ils sont inutilisés, il s'agit juste d'être attentif pour éliminer toute consommation inutile.

À chaque location de la salle, un sous-compteur permet de relever précisément la consommation d'électricité, et de facturer en conséquence.

